

- COMMUNIQUE - Octobre 2010

Soutien scolaire et garde d'enfants : Complétude réalise une levée de fonds

**Complétude, CA : 11,7 M€,
n° 2 du soutien scolaire (cours particuliers à
domicile et stages en petits groupes)**

L'histoire de Complétude a commencé en 1984 lorsqu'Hervé Lecat crée pendant ses études à Centrale Paris, une offre de stages en petits groupes dispensés le samedi après-midi ou pendant les vacances scolaires. Après 3 ans passés chez Bain&Co, Hervé Lecat reprend les rênes du groupe et lance en 2000 l'enseigne Complétude, spécialiste des cours particuliers à domicile dans toutes les matières et tous les niveaux.

Dix ans plus tard, Complétude est le n°2 par la taille, du soutien scolaire à domicile et en petits groupes en France. Le siège de Complétude est à Paris, l'entreprise disposant d'un centre de contacts à Angers, d'un réseau de 23 succursales constitué sur le territoire national au cours des années 2008 et 2009.

Fort de son réseau d'agences, Complétude propose aujourd'hui, une offre nationale de qualité attestée par l'obtention des certifications ISO 9001 et Qualicert V4 ainsi que par les excellents résultats aux enquêtes IFOP réalisées auprès de ses clients.

L'entreprise bénéficie de son réseau de proximité et de sa notoriété pour développer son activité mais aussi pour élargir son offre de services aux familles. Afin de se diversifier dans la garde d'enfants de plus de 3 ans, Complétude a souhaité développer une nouvelle marque, Kinougarde, avec la volonté d'offrir un service très qualitatif.

**Une augmentation de capital réservée au fonds
Turenne Capital et l'obtention d'une ligne de
financement auprès de Société Générale**

Turenne Capital entre au capital de Complétude pour contribuer au développement du Groupe, notamment au lancement de Kinougarde, en partageant l'ambition d'Hervé Lecat de faire de

Complétude à moyen terme, un leader du secteur des services à la personne, encore très atomisé en France.

Par cette opération, Complétude se dote des moyens financiers nécessaires pour étudier toutes les opportunités qui pourraient se présenter dans un secteur sujet à consolidation.

LINKERS, conseil de la Société

LINKERS a conseillé le dirigeant tout au long du processus de recherche de capitaux propres jusqu'à la finalisation du partenariat juridico-financier avec le fonds d'investissement.

Conseils Société:

financier : LINKERS (Philippe Laurent, Ségolène Prénat) ;

juridique : Chevalier Périscard Connesson (Jean-Yves Connesson)

Investisseur : Turenne Capital (Olivier Motte, Quentin Jacomet, Aurélie Viaux)

Banque : Société Générale (Dominique Morales)

Conseils Investisseur :

juridique : Fiacre, La Batie, Hoffman et Associés (François Isautier, Bruno Fiacre)

comptable : Advolis (Damien Bourg)

LINKERS met l'expérience de ses consultants au service de ses clients, entreprises de tous secteurs, dans les domaines suivants :

- **Conseil en ingénierie financière** : évaluations (Link Value ®) de type fairness opinion, montages MBO, MBI, OBO, BIMBO etc.
- **Conseil en fusions & acquisitions** : mandats de cession, d'acquisition, restructurations, etc.
- **Levées de fonds** : recherche de financements externes, pactes d'actionnaires, protocoles, etc.
- **Formations pour dirigeants** : Cegos, PwC Global Learning, Les Echos Formation.